

# ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC  
AU 163/05

AMR 23/018/2005 – ÉFAI

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

## CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

### COLOMBIE

**David RAVELO CRESPO (h), secrétaire général du *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains)**

**Georgina MORALES (f), étudiante, membre du CREDHOS  
ainsi que les autres membres du CREDHOS**

**Un homme tué : Stivenson TORRES, membre du CREDHOS**

---

Londres, le 14 juin 2005

David Ravelo Crespo, le secrétaire général de l'organisation non gouvernementale de défense des droits humains *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains) et Georgina Morales, membre de cette ONG, ont été la cible de menaces de mort. Leurs vies, ainsi que celles d'autres membres du CREDHOS, pourraient être en danger.

Au cours des derniers mois, David Ravelo Crespo a reçu un certain nombre d'appels de menaces anonymes au siège du CREDHOS, situé dans la ville de Barrancabermeja (département de Santander). La menace la plus récente date du 31 mai, lorsqu'un homme a appelé le siège pour dire que David Ravelo Crespo serait tué. Craignant pour sa vie, celui-ci se cachait à Bogotá, la capitale, au moment de l'appel. David Ravelo Crespo a indiqué qu'il était constamment suivi par des personnes soupçonnées d'appartenir à des groupes paramilitaires qui opèrent à Barrancabermeja avec le soutien de l'armée.

La vie de Georgina Morales, dirigeante étudiante et membre du mouvement des jeunes du CREDHOS, est aussi en danger. En février 2005, elle a été victime d'une tentative d'assassinat, qui a échoué grâce à l'intervention de plusieurs personnes, contraignant l'agresseur à prendre la fuite. Le 24 mai, deux hommes armés circulant à moto ont abordé une camarade de classe de Georgina Morales, en l'appelant par le nom de cette dernière. Lorsqu'ils se sont rendu compte que ce n'était pas elle, ils l'ont chargée de dire à Georgina Morales qu'elle avait trois jours pour quitter Barrancabermeja. Georgina Morales, craignant que ses jours ne soient en danger, a été obligée de fuir la ville pour se cacher.

Le 24 avril 2005, Stivenson Torres, un membre du CREDHOS, aurait été tué à Barrancabermeja par des membres présumés d'un groupe paramilitaire. Sa mort renforce les préoccupations d'Amnesty International quant à la sécurité des membres de cette organisation.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des membres du *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains) ont été menacés de mort à maintes reprises par des groupes paramilitaires opérant avec le soutien de l'armée. Ces dernières années, ces groupes ont renforcé leur mainmise sur Barrancabermeja, bien que cette ville soit déjà fortement militarisée. Plusieurs membres de l'organisation ont été tués, et ceux qui continuent à militer ont déclaré qu'ils ne pourraient poursuivre leur action qu'avec le soutien de la communauté internationale.

Les menaces dirigées contre le CREDHOS ainsi que d'autres organisations de défense des droits humains sont liées au travail de documentation et d'information réalisé par leurs membres sur la crise des droits humains qui frappe Barrancabermeja et ses environs. En mars 2005, le CREDHOS et le *Centro de Investigación y Educación Popular* (CINEP, Centre de Recherche et d'éducation populaire) ont rendu public un rapport faisant état d'au moins 170 cas de « disparitions » forcées à Barrancabermeja, entre 2000 et 2003, la plupart étant imputables à des paramilitaires.

**ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après** (en espagnol ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par la sécurité de David Ravelo Crespo, Georgina Morales ainsi que des autres membres de l'organisation non gouvernementale de défense des droits humains *Corporación Regional para la Defensa de los Derechos Humanos* (CREDHOS, Comité régional de défense des droits humains), après les menaces de mort dont ils ont été la cible et la mort de Stivenson Torres, membre du CREDHOS tué le 24 avril 2005 ;

– exhortez les autorités à prendre toutes les mesures jugées appropriées par David Ravelo Crespo, Georgina Morales et les autres membres de l'organisation, en vue de garantir leur sécurité ;

– demandez instamment qu'une enquête exhaustive et impartiale soit ouverte sur ces menaces et sur la mort de Stivenson Torres, que les résultats de ces investigations soient rendus publics et que les responsables présumés soient déférés à la justice ;

– déclarez-vous préoccupé par le fait que le gouvernement n'a pris aucune mesure efficace contre les groupes paramilitaires qui opèrent dans la région de Barrancabermeja, bien que les Nations unies lui aient recommandé de combattre et de démanteler ces formations.

**APPELS À :**

**Président de la République :**

Sr. Presidente Álvaro Uribe Vélez  
Presidente de la República  
Palacio de Nariño  
Carrera 8 No. 7-2  
Bogotá, Colombie  
**Fax :** +57 1 337 5890

**Formule d'appel :** *Excmo. Sr. Presidente Uribe*, / Monsieur le Président de la République,

**Gouverneur du département de Santander :**

Sr. Hugo Heliodoro Aguilar Naranjo  
Gobernador del Departamento de Santander  
Gobernación de Santander  
Calle 37, N° 10-30  
Bucaramanga, Santander  
Colombie

**Fax :** +57 76 842 843

**Formule d'appel :** *Sr. Gobernador Aguilar*, / Monsieur le Gouverneur,

**Fiscal General de la Nación [qui chapeaute le système judiciaire] :**

Dr. Luis Camilo Osorio  
Fiscal General de la Nación, Fiscalía General de la Nación  
Diagonal 22B 52-01 (Ciudad Salite)  
Bogotá, Colombie  
**Fax :** +57 1 5702000 (un message en espagnol vous priera de composer le 2017)

**Formule d'appel :** *Estimado Dr. Osorio*, / Monsieur,

**COPIES À :**

**Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits humains :**

CREDHOS  
AA 505  
Barrancabermeja, Santander  
Colombie

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays.

***PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.***

**APRÈS LE 26 JUILLET 2005, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.**

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*